

ANNEE ACADEMIQUE :

ID ETUDIANT # :

GUIDE DE L'ETUDIANT

MANUEL D'ORIENTATION, CONSEILS ET INFORMATIONS

FATHEP IBPMPE EFBDM

Nom :

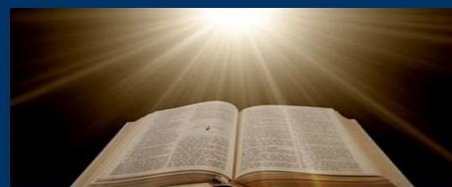
Prénoms :

Classe :

Option :



Afin que l'homme de Dieu soit formé et équipé pour toute œuvre bonne. 2 Timothée 3 : 17



CRMA

I. PRESENTATION DU GUIDE

A la lecture de ce guide, vous constaterez que l'Institut Evangélique Education - Appui Conseil International vous offre une formation équilibrée en Ministère Chrétien, Théologie biblique, Théologie Pentecôtiste, en leadership pastoral pratique, en missiologie.

Ce guide a pour but de situer les différentes orientations et possibilités scolaires des études théologiques dispensées par l'Institut Evangélique Education - Appui Conseil International (IEE-ACI).

Dans ce cadre, l'ambition de l'IEE-ACI est d'équiper et outiller des hommes et des femmes afin qu'ils puissent faire face, conformément aux principes fondateurs de la foi, vie et conduite chrétiennes, aux défis lancés par nos sociétés contemporaines. Pour cela, des programmes adaptés aux divers types de pratiques missionnaires, prophétiques, d'évangélisations, ecclésiales, pastorales et ministérielles sont proposés permettant ainsi à l'étudiant l'étude du renouveau spirituel et du pentecôtisme, des textes bibliques, de la relation d'aide (counseling pastoral), de la théologie tant pratique que systématique. Les cycles d'études de l'IEE-ACI entendent répondre aux exigences tant pédagogiques que ministérielles à travers les compétences transversales cognitives (les savoirs), méthodologiques (les savoir-faire), personnelles et sociales (les savoir-être) et communicatives.

Avec son corps professoral diversifié composé d'hommes et de femmes qualifiés, expérimentés et dévoués à former des leaders d'églises tout en exerçant un mentorat continu, l'IEE-ACI cherche évidemment à concilier la connaissance de la Bible et de la théologie à la pratique ministérielle. À ce propos, l'IEE-ACI entretient des rapports privilégiés avec différents partenaires ecclésiastiques de mouvance évangélique et pentecôtiste, afin de multiplier les lieux de formation ministérielle. De ce point de vue, l'IEE-ACI propose une formation riche et stimulante, et s'engage à une excellence académique et pédagogique menant à un impact ministériel.

Notre partenariat avec l'INTERNATIONAL ASSOCIATION FOR MISSION STUDIES et le Conseil des Institutions Théologiques d'Afrique Francophone, l'horaire flexible des cours enseignés, les moments de jeûnes, de consécration, et de prières ainsi que le contenu des cours, viennent rehausser l'efficacité de notre formation.

L'IEE-ACI est destiné à tous ceux qui sont appelés par Dieu et qui sont prêts à faire la différence par un engagement à la formation et au service du Seigneur au sein de l'église locale et dans tout le corps universel de Christ. A répondre à la grande commission pour l'évangélisation mondiale et l'implantation d'églises par saturation.

Si vous ressentez que vous êtes une de ces personnes, l'IEE-ACI voudrait bien vous accueillir parmi son corps d'étudiants venant de diverses dénominations, afin de découvrir Dieu, développer votre potentiel et devenir un leader d'impact dans la grande moisson. Ensemble et par la grâce de Dieu, nous accomplirons la mission de l'IEE-ACI par la formation de leaders chrétiens efficaces afin que la moisson du monde soit accomplie pour la seule gloire de Dieu!

À noter que le genre masculin a été utilisé pour la rédaction de ce Guide dans le seul but de ne pas en alourdir inutilement le texte. Les informations de ce Guide s'adressent autant aux hommes qu'aux femmes, sans discrimination.



1. Mission

- Le ministère par la connaissance personnelle de Dieu et de sa Parole en vue d'une réforme institutionnelle et liturgique des églises et mouvements pentecôtistes en particulier et du corps du Christ en général, d'un leadership chrétien efficace et par la communication de l'Évangile par la prédication, l'enseignement et l'écriture attestés de la démonstration de la puissance d'Esprit.
- La mission à outrance par la compassion pour un monde qui souffre et une génération perdue et par le courage d'agir pour faire la différence.
- Le mentorat par le contact personnel avec des hommes et des femmes de Dieu expérimentés, au fil des années de formation et par la continuité pour accompagner et soutenir spirituellement l'étudiant à l'issue de sa formation et dans son ministère.



2. Objectifs

- Former des hommes et des femmes qui deviendront des leaders chrétiens efficaces afin que le Bénin et la francophonie en particulier et tous les pays du monde en général deviennent une force dans la mission mondiale.
- Mise à part la formation de leaders efficaces, voici sept (7) autres types de personnes que nous désirons, par la grâce et l'aide de Dieu, engendrer pour le Bénin et les nations : **des**
 - **Missionnaires** : nous ne désirons pas des hommes et des femmes cherchant à se rassasier et assouvir leur soif par des boissons, mais des hommes et des femmes qui ont une faim et une soif insatiables à travers le salut des âmes jusqu'au dernier village ou quartier de l'extrémité de la terre. Le cœur de Dieu crie encore très fort « qui enverrai-je » ?
 - **Prédicateurs** : Nous ne cherchons pas des diffuseurs d'informations, mais des personnes qui feront ce que Paul a dit à Timothée : « prêche la Parole ! », car elle est encore la puissance de Dieu pour le salut du monde et de quiconque croit. La prédication de puissance accompagnée des signes et prodiges deviendra une obligation de résultat!
 - **Praticiens** : Le monde est rempli de théoriciens et de statisticiens. Trop de discours tue l'action. Nous avons besoin de praticiens qui seront prêts à retrousser leurs manches et à se mettre à l'œuvre. Le ministère est composé de 10 % d'inspiration et de 90 % de transpiration!
 - **Penseurs** : La pratique ne remplace pas la profondeur. Pour être efficace, il faut prendre le temps de réfléchir, d'étudier, de rechercher, de méditer, d'observer, de constater et de penser. Dieu nous a donné un cerveau... afin que nous l'aimions avec nos pensées, en refusant la

paresse intellectuelle déguisée par la« spiritualité ». Où sont les théologiens d'aujourd'hui?

- **Prieurs** : Notre prédication et notre pratique ne valent absolument rien sans la communion quotidienne avec Dieu, l'onction du Saint-Esprit et l'aide divine. Dans tout ce que nous faisons, restons toujours conscients que « sans Lui, nous ne pouvons rien faire. » Nous devons prier sans relâche et avec persévérance, persistance et insistance jusqu'à ce que Dieu rende glorieuse tous les sujets soumis à Lui.
- **Pasteurs** : La multitude d'aujourd'hui est encore comme « des brebis sans berger ». Nous prions pour que Dieu envoie des milliers de pasteurs efficaces dans la grande moisson pour paître, nourrir et soigner le troupeau de Dieu, nourrir les membres des églises par la prédication et l'enseignement, prendre soin des gens et faire grandir les églises afin qu'elles aient un impact positif sur leur communauté.
- **Producteurs** : Selon Jésus, nous avons été choisis et appelés à porter du fruit (Jean 15.16). Dès maintenant, portez du fruit qui durera éternellement. Nous croyons en l'importance de la fidélité, mais nous sommes aussi appelés à produire. Il faut passer de la fidélité à la production du fruit.

Si Dieu nous aide à recruter, équiper, outiller et mobiliser de telles personnes, les possibilités pour une révolution spirituelle dans le monde seront illimitées, alors prendra corps la grande réforme du pentecôtisme née le jour de la pentecôte dans la chambre haute sur les 120 disciples réunis suivant Actes des Apôtres, chapitre deux (2).

3. Croyance

Article 1er : Dieu

Nous croyons en un seul Dieu, existant de toute éternité en trois personnes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, Créateur du ciel et de la terre, de toutes les choses visibles et invisibles, révélé en Jésus-Christ le Fils unique, par le moyen des Ecritures. Références bibliques : 1 Corinthiens chapitre 8 verset 6, Colossiens ch.1 v.16, Hébreux ch.1 v 2, Matthieu ch.28 v.19, 2 Corinthiens ch.13 v.1

Article 3 : Les Saintes Ecritures

Nous croyons que les Ecritures, constituées des soixante-six livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, sont la Parole de Dieu ; elles détiennent leur inspiration et leur autorité de Dieu seul ; elles sont infaillibles et seule norme pour la vie et la foi de l'Eglise. Il en découle que, ni les coutumes ni les décrets, ni les visions, ni les miracles, ni aucune autre révélation, ni tradition ne sauraient modifier ou compléter les Ecritures. Toutes choses doivent être examinées, réglées et réformées d'après les Ecritures qui contiennent tout ce qui est nécessaire au salut et à l'édification de l'Eglise. Références bibliques : 2 Timothée chapitre 3 versets 15-17, 2 Pierre ch.1 v.20, 21, 1 Corinthiens ch.15 v.1, 2

Article 4 : L'Homme

Nous croyons que l'homme et la femme ont été créés par Dieu à son image et à sa ressemblance. L'être humain, créé pur et innocent, est tombé dans le péché par transgression volontaire, est aussi tombé dans la désobéissance sous l'influence de Satan ; et l'humanité entière s'est éloignée de Dieu et demeure sous la domination du péché et dans la condamnation. Nous croyons que l'être humain est aimé de Dieu, et qu'il est appelé à changer de vie et à se convertir pour rétablir une relation vraie et juste avec Dieu et son prochain. Nous croyons à la dignité de la vie et du corps humain, du mariage et de la famille, de l'éducation et du travail, telle qu'elle est proclamée et protégée par les commandements de Dieu. Références bibliques : Genèse chapitre 1

verset 26, Genèse ch. 3 v.17, Romains ch. 5 v.12, Actes ch.3 v.19, Hébreux ch.13 v.4, Ephésiens ch.6 v.1-4.

Article 5 : Jésus-Christ

Nous croyons en Jésus-Christ, le Fils unique, Dieu manifesté en chair, né d'une vierge, Marie de Nazareth, par le pouvoir du Saint-Esprit, venu du Père avec la nature divine et la nature humaine sans péché. Il est mort crucifié pour l'accomplissement des Ecritures et selon le dessein arrêté de Dieu. Nous croyons au sacrifice de sa vie parfaite offerte une fois pour toutes sur la croix, et par lequel nous avons le pardon de nos péchés, la réconciliation avec Dieu, pour que nous ayons la

vie éternelle. Nous croyons à sa résurrection d'entre les morts, à son ascension corporelle auprès de son Père, à son autorité suprême, et à sa médiation auprès du Père en faveur des hommes. Nous croyons que Jésus-Christ apparaîtra une seconde fois pour faire entrer l'Eglise dans son royaume éternel, pour ressusciter tous les hommes, et pour juger les vivants et les morts, mais personne ne connaît le jour et l'heure de son avènement. Références bibliques : Galates chapitre 4 verset 4, Philippiens ch.2 v.6 à 11, 2 Corinthiens ch.5 v.19, Romains ch.8 v.34, 1 Thessaloniens ch.4 v.16, Matthieu ch.24 v.30-36.

Article 6 : Le Salut

Nous croyons que tout être humain peut être pardonné de ses péchés et devenir ainsi juste devant Dieu, et cela par la seule grâce de Dieu que nous recevons par la seule foi en Jésus-Christ. Nous croyons que tout homme, justifié par la foi, reçoit la possibilité de se détourner de ses péchés et de vivre une vie sainte et pure par l'action du Saint-Esprit et de la Parole de Dieu qui demeurent en lui. Nous croyons que le baptême, ordonné par Jésus-Christ, signifiant, par l'immersion, la mort et la résurrection, est le témoignage de la foi, du libre engagement envers Jésus-Christ et sa Parole, et du passage de la mort spirituelle à une vie nouvelle avec Dieu. Références bibliques : Actes chapitre 26 verset 18, Ephésiens ch.2 v. 8, 1 Pierre ch.1 v.15 à 23, Romains ch.6 v.4, 1 Pierre ch.3 v.21.

Article 7 : Le Saint-Esprit

Nous croyons en l'Esprit-Saint, présence souveraine de Dieu qui a inspiré les prophètes et les apôtres de la Bible. Il demeure dans le croyant pour lui révéler en Jésus, l'envoyé du Père, les vérités de l'Ecriture, et pour lui communiquer l'amour, la sagesse et la paix. Nous croyons que le baptême dans l'Esprit-Saint est une promesse pour les chrétiens de tous les siècles ; il est donné par le Père et le Fils, et il est manifesté par le parler en langues comme au jour de la Pentecôte, selon le récit du Nouveau Testament. Nous croyons que le baptême dans le Saint-Esprit est une grâce qui édifie l'Eglise dans sa piété, et lui donne une force pour sa mission : annoncer l'Evangile à toutes les nations.

Nous croyons aux dons spirituels (ou charismes) cités dans les Ecritures, et que le Saint-Esprit accorde à l'Eglise, pour secourir et construire sa piété. Nous croyons que les dons du Saint-Esprit doivent être exercés dans l'Eglise, selon la dignité et l'ordre commandés par le Nouveau Testament. Le baptême dans le Saint-Esprit et les divers dons spirituels laissent les croyants qui les manifestent maîtres et responsables d'eux-mêmes ; et ils ne poussent jamais à des extravagances, ni à des comportements ou des enseignements contraires aux Ecritures.

Références bibliques : Jean chapitre 16 versets 13 à 15, Galates ch.5 v.22, Actes ch.2 v.4 à 8, et 38 à 39, Actes ch.1 v.8, 1 Corinthiens ch.14.

Article 8 : L'Eglise

Nous croyons que l'Eglise est l'assemblée des croyants qui gardent la foi en Jésus-Christ, le témoignage et l'enseignement des apôtres, ainsi que la prière. Nous croyons que l'Eglise est construite par Jésus-Christ, son chef suprême. Ses serviteurs sont chargés de l'enseigner, pour qu'elle témoigne de la foi, de l'espérance et de l'amour aux hommes et aux femmes de ce monde, par la présence de Dieu. Nous croyons que l'Eglise locale est l'expression visible de l'Eglise universelle qui est le corps de Christ, et qui ne peut être délimitée par les dénominations religieuses de la chrétienté. Par ses Assemblées

autour des Saintes Ecritures, elle construit et réalise son unité de foi, sa vie de piété, et surtout sa vocation missionnaire. Nous croyons que le repas de la Cène, institué par Jésus-Christ, doit être perpétué dans l'Eglise jusqu'à son avènement, avec le pain sans levain et le vin sans alcool (jus), en mémoire de sa mort expiatoire comme un signe de communion avec le Christ Sauveur, comme célébration et action de grâces envers l'amour de Dieu le Père. Nous croyons que la prière pour la guérison des malades et infirmes et la délivrance des démons sont une mission de l'Eglise qui est associée à la prédication de l'Evangile. Cette prière peut s'accompagner des gestes symboliques de l'imposition des mains et ou de l'onction d'huile, selon les enseignements de Jésus-Christ. Sans l'opposer à la médecine, et sans fanatisme, nous croyons que la prière pour les malades et les affligés a toujours sa place dans l'annonce de l'Evangile du Dieu compatissant. Références bibliques : Actes des apôtres chapitre 2 versets.41 et 42, Ephésiens ch.4 v.11 à 15, Matthieu ch.26 v.26 à 29, 1 Corinthiens ch.10 v.16 à 17, Marc ch.16 v.15 à 18, Jacques ch.5 v.14.

Article 9 : L'Espérance

Nous croyons que ceux qui meurent avec la foi en Jésus-Christ sont avec le Seigneur dès leur trépas, dans l'attente de la résurrection. Nous croyons à la résurrection de tous les humains et au jugement final. Ceux qui auront cru en Jésus-Christ vivront éternellement dans le Royaume de Dieu. Les rebelles à Dieu subiront le châtement éternel décrit dans l'Evangile de Jésus-Christ. Références bibliques : Luc chapitre 23 verset 43, 2 Corinthiens ch.5 v.1 à 10, 1 Corinthiens ch.15 v.42 à 44, Apocalypse ch.20 v.11-15

II. PRESENTATION DE L'IEE-ACI

4. Introduction

Que Dieu vous bénisse d'avoir répondu à Son appel. Quelle immense privilège et responsabilité vous avez, une vocation importante : la formation pour l'exercice du ministère. Vous participez à l'accomplissement de votre appel en vous équipant pour les ministères présents et futurs.

Dans cette section nous voulons vous donner un aperçu de l'information sur l'orientation. Le Surveillant Général ou le Directeur du Centre est chargé de vous familiariser avec cette information, ou peut vous demander d'assister à une séance d'orientation.

Le Guide de l'étudiant est conçu pour aider à familiariser l'étudiant avec la vie de l'Institut Evangélique Education - Appui Conseil International. Il sera dit à l'étudiant ce qu'il peut attendre de l'Institut Evangélique Education - Appui Conseil International et ce que l'Institut Evangélique Education - Appui Conseil International attend de lui comme il cherche à se préparer ou s'équiper pour le ministère chrétien.

La conduite générale des étudiants est régie par les idéaux et les normes de l'IEE-ACI comme l'indique le Guide de l'étudiant. Il sert de guide pour développer des modes de vie, les idéaux et les normes compatibles avec la vocation du ministère. Chaque étudiant doit chercher à

développer ces idéaux et les normes de conduite dès lors qu'il est inscrit à l'Institut Evangélique Education - Appui Conseil International, qu'il soit sur le campus ou à l'extérieur.

Dans cette section, nous incluons l'historique, le message du Président, la déclaration de mission de l'IEE-ACI et notre vision de l'Eglise - Ministère.

Nous vous suggérons de prendre connaissance de ceci pour avoir une idée de la façon dont l'IEE-ACI est né, la vision de ses fondateurs, et comment votre institut est en développement.

L'Institut Evangélique Education – Appui Conseil International a été conçu par l'Esprit Saint, en réponse à un cri de la moisson du monde avec les matériaux adaptés pour la formation du besoin humain.

Le programme prend les étudiants au-delà de l'enseignement à la formation lorsque la participation est requise. La participation à laquelle les étudiants sont mis au défi, est celle de la reproduction spirituelle.

Le commandement final de Jésus a été de se reproduire spirituellement (Matthieu 23 :19-20)

L'Institut Evangélique Education - Appui Conseil International donne aux étudiants les compétences créatives d'études de la Bible afin de permettre l'étude continue des Ecritures en suivant un cours de formation de base. Mais le principal objectif de la formation de l'IEE-

ACI est d'enseigner ce que Jésus a enseigné, d'amener les hommes de l'observation à la démonstration de la puissance de Dieu.

La vision et le but de l'Institut Evangélique Education - Appui Conseil International sont d'équiper les saints pour le ministère par le biais rapide, rentable de la formation. Nous voulons élever une puissante armée d'hommes et de femmes qui soit prête à répandre partout l'Evangile de Jésus-Christ à travers la vision spirituelle, la préparation spirituelle du cœur, la formation dans la parole de Dieu, et l'application de ses principes et méthodes.



5. Historique & Visions des fondateurs

L'IEE-ACI est né à partir d'une double révélation reçue par l'envoyé du Seigneur Jésus-Christ, Léonce Hervé DAGBO comme suit :

- la première révélation en l'an 1999 portait sur la Bible ouverte de Genèse à Apocalypse avec les 1189 clés des chapitres de la Bible reçues
- la seconde révélation en l'an 2000 porte sur une flamme qui descend du ciel et entra dans sa bouche.

Après des temps de consécutions et d'orientations claires, la vision commença en 2001 par le renforcement de la capacité ministérielle des églises et l'implantation d'églises associant les églises Assemblée de Dieu de Dékanmey ; Eglise Evangélique Universelle de Dékanmey ; Eglise Pentecôte Unie du Bénin de Hounbomey ; Union des Eglises Evangéliques du Bénin de Dékanmey, sans compter différentes églises de la commune de kpomassè qui ont été associées ;

En 2003 Dieu associa le Dr Chandra LALL de l'Eglise Chrétienne Evangélique de la Sauzaie – Loire Atlantique en France et le pasteur Joachim FLORES du Centre Vie et Lumière de France à cette vision de la formation des hommes et femmes pour un ministère efficace d'impact.

En 2011 l'adhésion au Conseil des Institutions Théologiques d'Afrique Francophone "CITAF" et la venue du doyen Dr Abel N'DJERAREOU Président du Haut Conseil d'Homologation des Diplômes du CITAF et

du Dr Rubin Pohor au Bénin en 2013 lors de la soutenance des étudiants de la 6^{ème} Promotion de l'IEE-ACI, ont accéléré le processus de normalisation et de restructuration suite au conseil du doyen le Dr Abel N'DJERERAOU et de toute l'équipe composée d'éminents et expérimentés théologiens (pasteur Charles Amédjikpo Représentant TEN/RTF au TOGO, ALLABOUE Sylvain, Directeur ESBETAO au Togo.

La réalisation des projets de soutien et appuis conseil du Dr Abel N'DJERERAOU à l'IEE-ACI par la collaboration étroite engagée avec le Réseau Transafricain de Formation RTF (TEN) par la formation des premiers formateurs des formateurs en 2013-2014 ;

Depuis lors l'IEE-ACI a subi plusieurs transformations et restructurations dans un processus d'amélioration de perfectionnement de tous ses services par la normalisation et reconnaissance officielle tant auprès des instances administratives, académique que Théologique par le conformisme au modèle universel d'éducation et de formation théologique.

La vision des fondateurs est le retour des églises pentecôtistes à la pure Parole et la grande réforme du pentecôtisme.

6. Message du Président

"La connaissance approfondie de la Parole et le revêtement de la puissance d'en haut doivent être exigés pour être qualifiés : apôtre, prophète, évangéliste, pasteur, enseignant, ancien, diacre, directeur d'école de dimanche, professeur d'école chrétienne, conducteur de louange, responsable d'intercession, tout particulièrement les professeurs dans un séminaire de théologie et tous les frères et sœurs en Christ. L'illusion ici est la présomption de hautes opinions spirituelles de soi ou 'Malaises chrétiens' par ricochet consistant à s'aventurer dans la routine, le formalisme et l'infantilisme spirituel qu'arbore toute apparence chrétienne stérile et ennuyante."

Bienvenue à l'Institut Evangélique Education - Appui Conseil International

Bienvenue à notre siège à Abomey-Calavi en République du Bénin et dans tous nos centres annexes.

Que la paix et la grâce de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ vous soient multipliées.

Lorsque vous vous êtes inscrit pour la formation théologique pentecôtiste, vous avez fait un pas spirituel important.

Vous ne vous êtes pas inscrit dans un programme de dénomination religieuse ou d'une organisation.

Vous vous êtes inscrit dans une école « de l'Esprit » : c'est la formation de votre esprit par le Saint-Esprit, et cette école ne se termine jamais.

Le but de la formation théologique pentecôtiste n'est pas seulement de fournir une montagne d'expériences spirituelles puis vous renvoyer dans la vallée de la vie pour que vous en perdiez cela.

Le vrai test de votre formation sera la capacité de prendre ce que vous apprenez de l'IEE-ACI et de l'utiliser en retour dans la vallée de la vie quotidienne et du ministère.

Et ce que tu as entendu de moi en présence de beaucoup de témoins, confie-le à des hommes fidèles, qui soient capable de l'enseigner aussi à d'autres. (II Timothée 2 :2)

Là où cet appel spirituel pour la moisson vous amènera, Dieu seul le sait, mais vous pouvez être assuré que vous n'êtes pas le seul ouvrier. Vous avez rejoint une grande armée d'ouvriers, qui remonte aux disciples de Jésus, qui ont entendu l'appel et y ont répondu. Vous faites partie d'un réseau croissant de moissonneurs internationaux.

Ne jamais se contenter de moins que l'objectif final. Gardez la semence et la récolte dans le temps des semences et de la récolte jusqu'à ce que chaque groupe de personnes, chaque tribu et chaque nation soient atteints avec l'Evangile.

Le temps de Dieu pour vous est arrivé, l'heure de Dieu a sonné pour vous, levez-vous pour être rempli de la connaissance de sa Parole et de la puissance d'en haut.

Voir les milliers de personnes qui sont déjà touchées, transformées et servant le Seigneur de Gloire dans un ministère Glorieux à travers le ministère d'enseignement du Rév. Léonce DAGBO dans plus de 15 pays en Afrique (Bénin, Togo, Nigéria, Niger, Burkina Faso, Mali, Sénégal, Guinée, Libéria, Côte d'Ivoire, Ghana, Maroc, République Démocratique du Congo), en Europe (France, Italie, Danemark) et en Amérique (Canada, USA, Haïti), je demande à tous, appartenant au corps du Christ de se joindre le plus tôt possible à la famille de l'IEE-ACI pour moissonner ce vaste champ qu'est l'humanité.

Que Dieu vous bénisse pour la confiance placée au Seigneur Jésus-Christ et en son Esprit-Saint à travers cette nouvelle formation pour un véritable réveil des nations et la réforme du corps de Christ par votre inscription et celle de vos collaborateurs et amis.

Dans l'espérance de vous voir récolter une grande moisson pour le Seigneur Jésus-Christ et de vous épanouir dans la famille de l'Institut Evangélique Education - Appui Conseil International, que le Seigneur de Gloire vous bénisse et vous comble de toutes sortes de grâces et de bonté en Jésus-Christ.

Léonce Hervé DAGBO, apôtre
Pionnier et visionnaire de l'IEE-ACI

7. Déclaration de missions de l'IEE-ACI

Ce fut sur les champs de moisson spirituelle du monde que Jésus-Christ a constamment attiré l'attention de Ses disciples:

Ne dites-vous pas qu'il y a encore quatre mois jusqu'à la moisson? Voici, je vous le dis, levez les yeux, et regardez les champs qui déjà blanchissent pour la moisson.

(Jean 4:35)

Le défi donné par notre Seigneur est un défi pour les ouvriers, les hommes et les femmes qui savent comment récolter les champs de moisson spirituelle du monde pour le Royaume de Dieu. C'est à cette fin [but] que l'Institut Evangélique Education - Appui Conseil International est consacré, pour recruter, former, motiver et mobiliser un réseau de moissonneurs capables de:

1. Intercession pour la moisson spirituelle internationale:

...La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers. Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson.

(Matthieu 9:37-38)

2. Articulation des principes de la moisson spirituelle:

Et ce que tu as entendu de moi en présence de beaucoup de témoins, confie-le à des hommes fidèles, qui soient capables de l'enseigner aussi à d'autres. (II Timothée 2:2)

3. Démonstration des principes de la moisson spirituelle:

Et ma parole et ma prédication ne reposaient pas sur les discours persuasifs de la sagesse, mais sur une démonstration d'Esprit et de puissance, afin que votre foi fût fondée, non sur la sagesse des hommes, mais sur la puissance de Dieu. (I Corinthiens 2:4-5)

4. Communication de l'urgence du mandat pour la moisson spirituelle mondiale:

La moisson est passée, l'été est fini, et nous ne sommes pas sauvés!

(Jérémie 8:20)

5. Mobilisation des membres du Corps de Christ pour récolter les champs qui leur sont assignés dans la moisson mondiale:

... l'Éternel, notre Dieu...qui nous réserve les semaines destinées à la moisson. (Jérémie 5:24)



8. Eglise – Ministère de la formation de base

L'IEE-ACI, basé sur l'église avec le personnel rempli de l'Esprit, offre la formation au ministère agressif pour approfondir l'équipement du leadership chrétien. Nous insistons sur la doctrine équilibrée, le service, le leadership, le développement du caractère et le développement d'une perspective mondiale de la Bible.

Tous nos étudiants sont affectés sur un champ missionnaire pour la pratique missionnaire et ministérielle, tous les procédés, modèles et enseignements seront expérimentés sur ces nouvelles églises expérimentales. Cela s'impose et devient une obligation pour tous les étudiants qui doivent fournir les rapports hebdomadaires de chaque mission. Le programme de formation s'étalant sur trois ans, l'étudiant doit se conformer strictement à l'agenda de la direction de l'IEE-ACI et rejoindre aussitôt le champ sur lequel il sera affecté pour les stages. Seuls les étudiants mariés ou chefs de dénomination seront consultés pour avis consultatifs seulement.

L'Institut Evangélique Education - Appui Conseil International est un lieu pour former des hommes et des femmes appelés à un ministère à temps plein et ceux qui s'intéressent à être de mieux en mieux équipés pour servir leur église locale en tant que laïcs.

Nous offrons l'excellence académique et des méthodes qui vous formeront à maximiser vos compétences en leadership et l'attitude d'atteindre votre potentiel donné par Dieu.

III. RENSEIGNEMENTS GENERAUX ET SERVICES

9. Registrariat / Service des études

a. Renseignements généraux

Les renseignements pratiques et pertinents sur le fonctionnement de l'Institut Evangélique Education - Appui Conseil International, les programmes, les cours et autres règlements et politiques, sont fournis et mis à jour par une publication annuelle du «Guide des Etudiants». L'horaire des cours, les dates de remise des travaux et de la composition des examens, de même que celles des activités et événements, sont communiqués aux étudiants au début de chaque session, et sont également disponibles sur le site internet de l'IEE-

ACI : <https://crmaieeci.store>

La porte du Registrariat de l'IEE-ACI est ouverte :

❖ Jours ouvrables (Lundi au Vendredi)

✓ Matinée : 08h00-14h00

✓ Soirée : 19h00 – 22h00

❖ Samedi

✓ Matinée : 08h00-14h00

✓ Soirée : 19h00 – 22h00

❖ Dimanche

✓ Soirée : 14h00 – 19h00

❖ Jours Fériés :

✓ Matinée : 11h00-14h00

✓ Soirée : 16h00 – 19h00

b. Plan de cours et matériel pédagogique

Le Registrariat s'occupe également de l'édition, de l'impression et de la distribution des plans de cours et autres matériels pédagogiques afférents à chaque cours.

Il est également responsable du traitement des nouvelles admissions et du traitement des inscriptions aux cours.

c. Dossiers des étudiants

Un dossier au nom de chaque étudiant est conservé et mis à jour régulièrement par le Registrariat. Chaque dossier contient les renseignements personnels fournis par l'étudiant lors de son admission, les copies des diplômes antérieurs, deux photos d'identité, les correspondances, les examens écrits dans le cadre de son programme d'études ainsi qu'une copie des relevés de notes émis à chaque fin d'année académique. L'étudiant peut, durant les heures d'ouverture du service, venir consulter les examens conservés à son dossier. Ce dossier est actif tant et aussi longtemps que l'étudiant est inscrit dans une session. Le dossier sera désactivé après plus de deux (2) années sans inscription à un cours. Une lettre sera alors envoyée à l'étudiant pour l'en informer.

10. Bureaux administratifs et équipements de bureau

d. Bureaux administratifs et autres locaux

Les bureaux administratifs (Bureau Surveillance Général, Bureau Direction Générale) sont réservés à l'usage strict du personnel de l'IEE-ACI uniquement. La terrasse d'entrée et autres locaux décrits à la section suivante de ce Guide, sont mis à la disposition des étudiants pour des rencontres de prière ou autres événements spéciaux visant à rehausser la vie estudiantine. Leur utilisation doit être autorisée à la suite d'une demande officielle auprès du Surveillant Général ou Directeur du Centre afin d'éviter les conflits d'horaire. Aucun événement d'ordre personnel ne peut avoir lieu dans les locaux de l'IEE-ACI.

e. Équipements de bureau

Les équipements de bureau (téléphones, ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, télécopieurs) sont strictement réservés à l'usage du personnel de l'IEE-ACI. Le téléphone fixe de l'IEE-ACI par courtoisie est mis à la disposition des étudiants pour des appels en temps limité.

11. Locaux communs

f. Bibliothèque et Salle Informatique

L'IEE-ACI dispose présentement d'une bibliothèque numérique et imprimée. Une collection comptant environ 2000 ouvrages est maintenant disponible pour consultation et emprunt pour les étudiants inscrits dans la session courante, sur présentation

obligatoire de leur Carte d'Etudiant. Le nombre d'ouvrage n'est pas limitatif compte tenu de l'accès à plusieurs autres bibliothèques en ligne par internet. Notre intention est de continuellement ajouter de nouveaux livres afin de mieux répondre aux besoins des étudiants pour la rédaction de leurs travaux de recherche et leur culture personnelle. Ces livres sont répertoriés selon les trente (30) catégories ci-dessous :

1. Apologétique
2. Archéologie – Géographie
3. Atlas Bible
4. Biographie
5. Commentaires bibliques
6. Dictionnaire
7. Édification spirituelle
8. Éducation chrétienne
9. Église
10. Ecclésiologie
11. Encyclopédie
12. Enseignement
13. Étude biblique
14. Éthique chrétienne
15. Famille
16. Grammaire – Orthographe – Recherche – Histoire
17. Leadership
18. Missiologie – Évangélisation

19.Musique et louange

20.Prédication

21.Psychologie – Relation d'aide

22.Romans

23.Témoignages

24.Science Sectes et religions mondiales

25.Sociologie

26.Théologie

27.Théologie pratique

28.Pneumatologie

29.Renouveau Spirituel

30. Générale

La liste complète de la collection ainsi que les règlements de la bibliothèque à l'IEE-ACI peuvent être sur demande.

Une Salle informatique qui est en même temps la Bibliothèque est équipée d'ordinateurs performants avec des systèmes d'exploitation à jour et des applications indispensables pour une bonne recherche, l'exécution des travaux et la familiarisation avec les NTIC. Tous les ordinateurs sont connectés à la connexion internet

Les heures d'ouverture pour la Bibliothèque / Salle Informatique sont les suivantes :

- ✓ Lundi à vendredi : 12h30 à 14h30 et 19h00 à 22h00
- ✓ Samedi : 8h00 – 20h00
- ✓ Dimanche : 12h00 – 20h00

Chaque étudiant a droit à 6h gratuites d'accès aux ordinateurs par semaine, excédant ce quota il sera facturé l'heure à 500F. Il est à considérer que le quotas est valide pour la semaine en cours et ne saurait être compensé dans une autre semaine. Compte tenu du nombre d'étudiants et pour éviter les embuscades sur les ordinateurs, chaque étudiant est tenu de se rapprocher du Registrariat pour un calendrier strict qu'il doit respecter.

La Bibliothèque / Salle Informatique est situé dans le prolongement du Registrariat après la Salle de Conférence / Réunion.

g. Salles de classe (principale et secondaires)

La majorité des cours sont enseignés à la salle de conférence de l'IEE-ACI. La salle de conférence principale est équipée de matériels modernes pouvant contenir vingt-quatre (24) étudiants.



12. Procédures et pratiques universitaires

Le Directeur du Centre est responsable de la programmation des cours. Bien qu'il veuille savoir quels cours vous préférez prendre, vous devez lui rappeler qu'il doit considérer tous les cours, tous les étudiants, et les cours dont ils ont besoin, ainsi que le calendrier de l'enseignant, etc. par conséquent, il peut arriver parfois que vous n'obteniez pas votre préférence de cours ou votre calendrier.

Au fil du temps, vous aurez des questions. Ce Guide de l'étudiant de l'IEE-ACI est une bonne ressource pour de nombreuses questions que vous pourriez avoir. Si après l'avoir consulté, vous ne trouvez pas la réponse à votre question, n'hésitez pas à vous approcher de votre Registrariat ou du Directeur du Centre.

Ceux qui sont appelés par le Seigneur pour le ministère sont également appelés à être le reflet de Son caractère en parole et en acte. Un certain nombre d'exigences et d'attentes sont placées sur l'étudiant de l'IEE-ACI, par l'église et par la communauté. L'étudiant excellent doit être conscient d'observer celles-ci avec diligence.

Vous devrez être un exemple tant dans la présence aux réunions de l'Eglise et dans le paiement de vos dimes. Protégez votre réputation dans la communauté par le maintien de l'intégrité dans les problèmes de finances, morale, mœurs et relation humaine dans la communauté.

IV. VIE ESTUDIANTINE

13. Conduite générale

À l'Institut Evangélique Education - Appui Conseil International, nous croyons que chaque étudiant doit se comporter selon les principes chrétiens et arborer des actions dignes d'un disciple de Jésus-Christ.

Toute personne impliquée dans la direction, l'administration et l'enseignement à l'IEE-ACI doit refléter cette évidence et en imprégner sa vie personnelle.

Afin d'atteindre et de maintenir ces standards, l'IEE-ACI a établi des critères de vie que les étudiants doivent s'appliquer à adopter et maintenir :

- ✓ Une attitude de gentillesse, empressée envers les autres membres de la communauté étudiante selon Philippiens 1.27 – 2.18.
- ✓ Un respect strict et inconditionnel de l'autorité et de la considération pour les biens qui leur sont confiés selon Romains 13.1-7.
- ✓ Des standards et habitudes de moralité sexuelle exemplaire en s'abstenant de toute conduite d'impudicité, de fornication, d'adultère, d'homosexualité, de lesbianisme, d'exhibitionnisme et de pornographie selon 1 Corinthiens 6.9-10 et Romains 1.26-27.
- ✓ Des standards d'éthiques et de principes bibliques, en faisant preuve d'honnêteté et toute loyauté dans les relations et en se gardant du commérage, du plagiat et du vol sous toutes ses formes selon Éphésiens 4.25-32.
- ✓ Une évidence de vie mise à part dans la conduite, les habitudes et l'abstinence de l'usage de drogues, d'alcool, du tabac, des jeux de loterie et de hasard, etc. selon Éphésiens 5.3-8,18.

- ✓ Un refus de participer à tout genre de divertissement qui pourrait être au détriment d'une bonne croissance spirituelle personnelle ou à l'égard des autres ; l'usage du bon discernement dans le choix de films, de programmes télévisés et de musique selon Philippiens 4.8, Matthieu 12.35 et 1 Corinthiens 8.9-11.
- ✓ Une vie reflétant le caractère de Jésus-Christ dans les attitudes face à l'entourage et dans les relations hors de la communauté estudiantine, en démontrant de la courtoisie, de l'humilité, du respect et de l'attention afin d'être un témoignage irréprochable selon Colossiens 4.5-6 et Éphésiens 5.15-17.
- ✓ Une adresse respectueuse et une manifestation de révérence envers le personnel de direction administrative ainsi que les membres du corps professoral, en évitant les familiarités notamment l'emploi du simple prénom.

L'étudiant, conformément à son admission à l'IEE-ACI, s'engage à vivre selon les critères et standards établis par l'IEE-ACI. S'il advenait qu'un ou plusieurs de ces critères ne conviennent pas à un étudiant, ce dernier devra quand même s'y conformer tant et aussi longtemps qu'il étudiera à l'IEE-ACI.

14. Normes apparentes et vestimentaires

La norme vestimentaire à l'Institut Evangélique Education - Appui Conseil International est conçue pour être un outil pour aider les étudiants à se préparer pour se reporter à la vie professionnelle et de loisirs d'une manière appropriée. Nous attendons de tous les étudiants, la modestie, la propreté, le soin et un bon habillement, en évitant les styles bizarres et extrêmes. Le Surveillant Général ou le professeur peut renvoyer un étudiant pour une tenue non appropriée ou impropre.

La Bible met l'accent sur l'importance de la modestie, la simplicité et en ce qui concerne l'apparence soignée dans le respect de s'habiller et l'apparence personnelle.

L'IEE-ACI se réserve le droit de déclarer une tenue inappropriée impropre à toute occasion.

15. Harcèlement

La direction de l'IEE-ACI est très rigoureuse quant au respect du code de conduite générale décrit à la section 13 de ce Guide. Par contre, dans le cas éventuel où un étudiant ou un auditeur libre est victime de harcèlement sous quelque forme que ce soit, la direction de l'IEE-ACI ne tolérerait ni n'endosserait une telle pratique sous aucun prétexte.

Des rencontres individuelles avec la présumée victime et le présumé harceleur auraient lieu afin de recueillir les témoignages respectifs. Par la suite, si une telle situation s'avérait, le harceleur serait renvoyé de l'IEE-ACI sans appel. Compte tenu de la gravité, voire criminelle de la situation, une plainte officielle serait déposée au service de police local qui prendrait alors la relève sur le dossier.

16. Fréquentation et mariage

Les couples en fréquentation doivent agir et se comporter avec modestie et grande discrétion, évitant les gestes d'affection et les contacts physiques sur le campus.

Cette directive s'adresse également aux couples mariés afin de garder l'attention sur la formation en vue de l'exercice du ministère.

Bien que ce sujet soit d'ordre très personnel, l'IEE-ACI ne recommande pas à un étudiant de se marier durant une session courante. Cette recommandation est formulée afin d'aider l'étudiant à consacrer ses efforts, ses pensées et son temps à sa formation, et d'ainsi garder comme priorité l'obéissance à l'appel de Dieu pour sa vie.

17. Assiduité et participation

Des rassemblements en chapelle sont organisés pour tous les étudiants tous les jours de classes. Il s'agit de réunions de prières ou de chapelles. Des événements spéciaux sont également organisés à quelques reprises pendant l'année : conférence, journée d'orientation, journée de ressourcement spirituel, collation des grades et autres rassemblements ministériels bénéfiques à la communauté estudiantine de l'IEE-ACI.

Un calendrier annuel où figurent les dates importantes est remis en début d'année académique à chaque étudiant, afin qu'il puisse, dès lors, les inscrire à son agenda. Ce calendrier est également disponible sur le site internet de l'IEE-ACI. La présence de tous les étudiants à ces événements est fortement recommandée voir indispensable.

L'étudiant en formation pour le ministère doit assister avec assiduité aux réunions hebdomadaires offertes par son église locale et s'efforcer d'y maintenir une implication régulière dans divers départements.

18. Nourriture et breuvages

La direction de l'IEE-ACI n'autorise pas l'étudiant à apporter de la nourriture dans la salle de classe et dans la bibliothèque. Seuls les bouteilles d'eau et les breuvages dans un contenant avec un couvercle sont autorisés. La collaboration de chaque étudiant est donc demandée afin que cette directive soit respectée. Une aire réservée à la consommation de nourriture et de breuvages est aménagée spécialement.

V. Informations Académiques Générales

19. Année scolaire

À l'Institut Evangélique Education - Appui Conseil International, une année académique est composée de trois (3) sessions/trimestre. Les rentrées académiques sont réparties de la façon suivante :

- ✓ Automne : Septembre (Rentrée académique pour les niveaux Certificat à Licence)
- ✓ Hiver : Décembre (Rentrée Académique pour les niveaux Master et Doctorat)
- ✓ Automne (Septembre), Hiver (Décembre), Printemps (Mars), Été (Juin) : Rentrée académique pour les étudiants de cours par correspondances et à distance.

20. Catégories d'étudiants

a. Étudiant régulier – temps plein

Étudiant régulier – temps plein

Un étudiant admis dans un programme de formation (certificat ou diplôme) et suivant un minimum de huit (8) cours pendant une même session est considéré comme un étudiant à temps plein. Il peut suivre les cours à distance comme en classe active.

b. Étudiant régulier – temps partiel

Un étudiant admis dans un programme de formation (certificat ou diplôme) et suivant trois (3) cours au moins pendant une même session est considéré comme un étudiant à temps partiel.

c. Étudiant libre

Un étudiant n'ayant pas été admis dans un programme de formation spécifique, suivant au moins un cours et se conformant à toutes les exigences académiques et pédagogiques liées à ce cours, est considéré comme un étudiant libre. Aucun diplôme n'est relié à ce statut.

d. Étudiant provisoire

Un candidat ne répondant pas à tous les critères et exigences d'admission établis par l'IEE-ACI pourrait être admis comme étudiant provisoire en prenant un maximum de trois (3) cours par session. Ce statut est temporaire, jusqu'à ce qu'il réponde à l'ensemble des critères et exigences. Aucun diplôme n'est relié à ce statut.

e. Auditeur libre

Un participant n'ayant pas présenté de demande d'admission (ouverture de dossier académique) et étant inscrit dans un cours dans le seul but d'enrichir ses connaissances bibliques, théologiques ou pratiques et n'exécutant pas les exigences académiques et pédagogiques reliées au cours suivi (travaux et examens), est considéré comme un auditeur libre. Celui-ci doit laisser la priorité aux étudiants réguliers lors des débats, discussions et autres activités du cours. Une attestation est remise à un auditeur libre qui a complété un ensemble de dix (10) cours chacun et qui a respecté la consigne d'assiduité de moins de trois (3) absences par cours.

f. Changement de statut d'étudiant

Un étudiant désirant changer son statut d'étudiant régulier pour devenir auditeur libre doit en aviser par écrit la direction de l'IEE-ACI dans un délai maximal fixé par le professeur. Après ce délai, l'étudiant est tenu de se conformer à toutes les exigences du cours (travaux et examens), puisqu'il conserve son statut d'étudiant régulier. À défaut de ce faire, il obtient la mention « échec ou abandon » à son relevé de notes annuel.

Il en va de même pour passer du statut d'auditeur libre à celui d'étudiant régulier.

Toutefois, une demande d'admission complète incluant la photo passeport, les copies des diplômes antérieurs et la différence monétaire, doit être soumise dans les mêmes délais que ceux précisés au paragraphe précédent, afin de permettre

l'admissibilité de l'étudiant à ce changement de statut. Des frais administratifs de 10 000F CFA sont exigés pour valider le changement de statut. À défaut de ce faire, l'étudiant ne pourra pas modifier son statut d'étudiant et sera toujours considéré comme un auditeur libre. (Voir section de ce Guide)

21. L'orientation à l'IEE-ACI

Le programme académique de l'IEE-ACI vise à préparer l'étudiant pour un ministère efficace. Par conséquent, l'orientation relative aux différents programmes d'études, d'inscription par cours, les demandes de graduations sont assurées par le Directeur du Centre.

22. Inscription

Les étudiants devraient arriver sur le site du centre le jour de l'inscription. Les cours manqués en raison du retard de l'inscription seront considérés comme une absence et il sera dans le total des absences pour le trimestre.

23. Transfert d'étudiants

Les étudiants désireux de transférer des crédits à l'IEE-ACI en provenance d'un autre Institut sont tenus de présenter un relevé de notes officiel. Une copie de leur catalogue ou des renseignements disponibles peuvent être demandés par l'IEE-ACI. Le crédit peut être accordé pour un travail approprié fait par certaines écoles qui n'ont pas développé un catalogue, une lettre de motivation, de transcription, peuvent servir de fournisseur d'informations nécessaires à une école d'accueil. Dans certains cas, l'Université peut avoir besoin des renseignements supplémentaires de soutien de l'école de provenance, comme échelle de notation, description de cours, ordonnance, et programme, avant l'approbation définitive du transfert de crédit.

24. Crédits

Le crédit est une unité qui permet à l'IEE-ACI d'attribuer une valeur numérique en nombre d'heures d'activités scolaires. Il correspond à la charge de travail exigée d'un étudiant pour satisfaire les objectifs d'une activité d'enseignement ou de recherche (cours, stages, laboratoires d'apprentissage, lectures, recherches, etc.).

Un crédit correspond à quinze (15) heures d'activités scolaires. Il est à noter que tous les cours de l'IEE-ACI comprennent trois (3) crédits, soit quarante-cinq(45) heures.

25. Reconnaissance des acquis et équivalence de crédits/cours

Il est possible pour un étudiant d'obtenir une reconnaissance des acquis ou une équivalence de crédits pour des cours antérieurs. Il doit en faire la demande au registrariat et fournir les pièces justificatives appropriées, c'est-à-dire, des relevés de notes originaux et officiels et copies des plans de cours suivis pouvant être reconnus ou équivalus. Cette reconnaissance d'acquis ou équivalence de cours est accordée si les objectifs, le contenu et le niveau de cours ainsi que la formation de l'enseignant sont adéquats.

Dans l'affirmative, une reconnaissance ou équivalence pourrait être accordée pour l'un ou plusieurs des cours réussis en fonction des normes scolaires en vigueur. Un cours ainsi équivalu ou une reconnaissance d'acquis dans un programme de l'IEE-ACI apparaît au relevé de notes de l'étudiant avec le nombre de crédits obtenus. Ces crédits sont pris en compte dans le total des crédits requis pour compléter le programme.

Dans le cas d'une admission dans un programme de Certificat, un maximum de trois (3) cours (9 crédits) suivis dans un autre établissement d'enseignement reconnu pourraient être équivalus. Dans le cas d'une admission dans le programme du Diplôme en études pastorales et ministérielles, un maximum de dix (10) cours (30 crédits) pourraient être équivalus.

26. Cours

Ils correspondent à un ensemble d'outils d'enseignement et d'étude. Ainsi, un cours peut prendre diverses formes telles que : des leçons magistrales, travaux pratiques, séminaires, conférences, stages, lectures dirigées, etc. Les cours sont répartis en fonction de différents niveaux de difficultés. Dans chaque programme, ces cours se présentent selon trois (3) catégories :

- ✓ Cours magistraux
- ✓ Cours de spécialisation
- ✓ Cours optionnels

27. Cours obligatoires

Ils correspondent à la formation générale de base minimum ou tronc commun, qu'un étudiant inscrit dans un programme spécifique doit réussir pour l'obtention du Certificat ou du Diplôme.

28. Cours de spécialisation

Les cours de spécialisation portent sur les différents domaines de l'étude théologique, à savoir Bible, relation d'aide, stage en pratique ministérielle ou de mentorat, théologie pratique et théologie systématique. Ces cours de spécialités forment l'homme de Dieu à sa vocation pour faire de lui un professionnel de son appel. Au fur et à mesure que lesdits cours sont offerts, l'étudiant doit en sélectionner un dans chacun des quatre (4) domaines d'étude afin de maintenir une structure biblique, théologique et pratique bien équilibrée. Il est invité à s'adresser au registrariat de l'IEE-ACI pour obtenir une orientation adéquate, si nécessaire.

29. Cours optionnels

Ces cours correspondent à l'ensemble des cours offerts à l'IEE-ACI. L'étudiant doit en choisir un certain nombre afin de diversifier sa formation en fonction de ses intérêts et de ses goûts personnels. Les cours optionnels peuvent être choisis parmi l'ensemble des cours optionnels offerts dans le programme auquel l'étudiant est inscrit.

30. Transfert des crédits

L'étudiant doit se renseigner directement auprès de l'école dont il ou elle a l'intention de fréquenter pour déterminer s'ils accepteront des crédits de cette institution.

31. Transcriptions

Les transcriptions peuvent être obtenues en soumettant une demande de formulaire de transcription au bureau de l'IEE-ACI. Le coût est de

- 12 000 F CFA / crédit de cours
- 50 000 F CFA / diplôme provenant d'une école informelle

32. Système de classement

L'IEE-ACI utilise la grille de classement ci-dessous pour enregistrer et communiquer les résultats académiques :

A + (94-100) (95 et +) 4,3 exceptionnel avec mention

A (87-93) (90-94,9) 4,0 excellent avec mention

A - (80-86) (87-89,9) 3,7 excellent

B + (77-79) (84-86,9) 3,3 très bon

B (73-76) (80-83,9) 3,0 très bon

B - (70-72) (77-79,9) 2,7 bon

C + (65-69) (74-76,9) 2,3 moyen

C (60-64) (70-73,9) 2,0 passable

C - (57-59) (67-69,9) 1,7 échec

D+ (54-56) (64-66,9) 1,3 échec

D (50-53) (60-63,9) 1,0 échec

E (- de 50) (- de 60) 0,7 échec

Annuler : Abandon sans pénalité. Seulement, dans les deux premières semaines ceci s'appliquerait.

Laisser passer : Abandon sans pénalité. Passer dans l'intervalle de semaine avec excuse. (C'est-à-dire Transfert d'emplois, hospitalisation, etc.)

Laisser échouer : Laisser échouer avec pénalité.

Incomplet : s'applique si l'absence est excusé, et l'étudiant pourra faire le devoir final ou manqué dans l'intervalle de deux semaines de la date finale. Pas d'exception !

Passer : Le crédit est reçu à partir d'une autre source.

Audit : pas de crédit

33. Correction des travaux et relevé de notes

En général, le délai accordé aux professeurs pour la correction des travaux peut varier de un à deux (2) mois suivant la date de fin de la session. Par la suite, les notes sont compilées et numérisées de façon à être ajoutées au relevé de notes annuel. Les travaux sont pour leur part, insérés dans des enveloppes adressées à chaque étudiant, et les examens sont conservés au dossier scolaire de l'étudiant à l'IEE-ACI. Chaque étudiant peut récupérer ses travaux à la réception de l'IEE-ACI.

Cependant l'étudiant suivant sa formation en ligne recevra ses travaux par courrier postal. À la réception de ses travaux, l'étudiant peut :

Consulter les corrections et observations inscrites par le professeur sur ses travaux et venir consulter ses examens conservés à son dossier scolaire à l'IEE-ACI;

Demander une révision de l'évaluation d'un ou de plusieurs travaux. Pour ce faire, il doit déposer les travaux concernés au registrariat de l'IEE-ACI en prenant bien soin d'y joindre une lettre explicative adressée au professeur justifiant les raisons de cette réévaluation. Il est à noter que cette demande ne garantit nullement une révision de la décision initiale du professeur et qu'un coût de **10 000F CFA** est exigé pour une nouvelle correction.

Un relevé de notes annuel est émis au à la fin de chaque année académique. Ce relevé inclut les notes des sessions d'une année académique complète, c'est-à-dire, les sessions d'été, d'automne et d'hiver.

Si un étudiant qui suit sa formation ne peut se présenter au Registrariat de l'IEE-ACI pour récupérer ses travaux, il doit fournir à l'IEE-ACI une enveloppe pré adressée et dûment affranchie (entre **2500F et 5000F CFA**), afin que le service des études les lui envoie par courrier postal.

Les travaux non réclamés sont conservés au dossier de l'étudiant pour une période maximale de trois (3) ans.

34. Moyenne cumulative

Elle est calculée en multipliant le nombre de points obtenus par le nombre de crédits de chaque cours. En faisant la somme des valeurs obtenues, on détermine le nombre total de points pour l'ensemble des cours qu'on divise par le nombre total de crédits accumulés.

35. Moyenne de passage

En plus de la réussite des cours, avec au moins la note minimale de passage, l'étudiant doit maintenir une moyenne cumulative de **C (2,0)** tout au long de la durée de son programme afin d'obtenir le grade visé. Cette moyenne apparaît sur chaque bulletin et varie au fur et à mesure des sessions selon les résultats obtenus dans chaque cours. Si l'étudiant obtient une moyenne inférieure à **C**, il est mis en probation. Pendant trois (3) sessions successives, il se doit d'augmenter sa moyenne cumulative et la maintenir au moins à **C**. Dans le cas contraire, l'étudiant sera exclu de son programme.

36. Note de passage d'un cours et reprise d'un travail

La note minimale requise pour la réussite d'un cours est de **60 (C)**. L'étudiant dont la note finale pour un cours est inférieure à **60 (C)** mais supérieure à **50**, c'est-à-dire **D**, pourrait être autorisé à passer un examen de reprise ou soumettre un travail de reprise, suivant la décision du registrariat. Si ce deuxième examen ou travail est jugé recevable, il sera noté uniquement de façon à atteindre la note de passage de **60 (C)** requise pour la réussite du cours et cette nouvelle

note viendra remplacer la note précédemment inscrite au dossier académique de l'étudiant. Il est à noter qu'un coût de **10 000F CFA** par reprise doit être payé par l'étudiant à qui cette alternative a été consentie.

37.Évaluation

Il y a quatre (4) types d'évaluation et de vérification des apprentissages : les lectures, les travaux (mineurs ou majeurs), les APP ou APR (apprentissage par problème ou par réflexion) et les examens. Au début de chaque session, chaque professeur, au moment de la présentation du plan de cours, explique et commente les exigences pédagogiques afférentes aux différentes formes de travaux. Dans certains cas, le professeur pourrait, en cours de session, apporter quelques précisions, voire procéder à des modifications et ajustements. Les types ou formes d'évaluation varient en fonction de la nature du cours et des visées pédagogiques du professeur.

38.Audit

L'autorisation de l'audit d'un cours doit être donnée par le Directeur du Centre au moment de l'enregistrement ou dans le délai autorisé pour les changements d'horaires (les changements ne sont pas autorisés après la seconde séance de cours). Les cours de l'audit ne peuvent jamais être changés en cours de crédit. Si un étudiant désire un changement de statut bien sûr d'un cours de crédit pour un audit, les formulaires appropriés doivent être remplis et approuvés par le Surveillant Général.

Les étudiants d'une classe d'audit sont là pour apprendre par l'observation et non la participation. Il n'est pas permis aux étudiants

d'audit et ils ne sont pas autorisés à poser des questions ou formuler des observations en classe.

39. La suppression et ajout éventuel de cours

Les étudiants qui désirent tout type de changement de cours doivent recevoir l'approbation du Directeur du Centre et remplir tous les formulaires requis. Jusqu'à mi-temps, un étudiant ayant une excuse (hospitalisation c'est-à-dire, transfert d'emploi, etc.) peut abandonner un cours sans pénalité académique. Pour se retirer ou ajouter un cours, l'étudiant doit remplir premièrement un formulaire de retrait ou d'ajout/ Ajouter la forme et s'assurer des signatures d'approbation de l'Enseignant et du Surveillant Général de l'IEE-ACI.

Si un cours est abandonné pendant les deux premières séances, l'Enseignant le supprimera. Dans l'intervalle des excuses d'abandons des deux séances de cours manqué (c'est-à-dire hospitalisation, transfert de crédit, travail, etc.). L'enseignant fera le rapport d'un passage de retrait (PR) de deux séances, et un échec d'abandon (EA) sur le formulaire. Le formulaire est donc ouvert au bureau de l'IEE-ACI et posé dans le rapport permanent.

Le non-respect par l'étudiant de suivre les procédures adéquates lors de la dispensation d'un cours résulte dans la grille d'échec pour ce cours.

La moitié de la scolarité remboursée sera donnée uniquement pendant les deux premières séances de la session. Il n'y a pas de remboursement de scolarité pour un étudiant qui se retire ou supprime un cours après la seconde séance de la session.

Le temps autorisé pour ajouter ou changer un cours pendant les deux premières séances de la session.

Pour ajouter ou changer un cours, l'étudiant doit d'abord remplir un formulaire d'abandon ou d'ajout et obtenir l'approbation des signatures de l'enseignant et du Directeur du Centre de l'IEE-ACI.

40. Difficultés universitaires

Pour toutes difficultés académiques, référez-vous au Directeur du Centre. Pour un rendez-vous, s'il vous plait écrivez au secrétariat académique à formalites@crma-ieeaci.online

41. Cours répétés

Les cours peuvent être répétés pour les étudiants qui ont abandonné ou échoué. Si un élève reçoit une lettre de la note F, seul la note supérieure est calculée pour la moyenne globale. Les frais de scolarité sont nécessaires pour les cours de répétition à raison de 25 000F CFA par crédit de cours.



VI. Affaires financières

42. Les Obligations financières

Les étudiants sont responsables de vérifier que toutes les factures de l'IEE-ACI sont promptement payées. Les étudiants qui payent tardivement les factures peuvent être suspendus par l'IEE-ACI. Un reçu ne sera pas donné jusqu'à ce que toutes les factures soient payées.

VII. Programme éducatif

Le programme annuel est au minimum de 10 cours ou unité d'enseignement "UE". Chaque cours comporte 3 unités de crédit. Ceux qui finissent l'entièreté du programme recevront un certificat et ou diplôme biblique ou théologique.

FATHEP IBPMPE EFBDM

